



U.S. PONTETIENNE AMICALE CYCLOTOURISME

60 KM - SOUVENIR Henri PASTOR le **samedi 30 mai 2026**
Départ / Arrivée : **1, AV Pierre de COUBERTIN 84130 LE PONTET**



ROUTES	LOCALITES	Km(cumul)	Observation
	LE PONTET (<i>gymnase de FARGUES</i>)		Départ
Avenue de la Farandole - Allée des floralies- Avenue Vidier	Vedene	5	
Av de la liberation - Ch de Tayolle - Ch de Gromelle - Av Victor Hugo	Entraigues	10	
Ch des Rochieres - Ch de Vaucroze	Bedarrides	15	
D52 - Rte de la petite grange - Rte du Gayet	Sarrians (<i>Rd point rte d'Orange</i>)	25	
Rte de St Edwige - montée de Paumet (ravito) - Rte des Eygaux - D21	Beaumes de venise	33	RAVITO
D7	Aubignan	35	
D7 - D126 - Piste cyclable - Ch de Lira-Ch de la Quinine - Ch de la Crozette	Monteux	44	
Ch de la Plaine - Rte du pont naquet	Althen les palus	50	
Av de l'île de France - Ch des tempines -Trevouse - Alee de Gromelle	St Saturnin	57	
D6	Vedene	60	
D62	Le Pontet	64	
Dénivelé : +270 m /  OPENRUNNER : 23746395	CLOTURE DES ARRIVEES : 14 h 30.		

REGLEMENT :

Cette randonnée respecte les règlements de la FFCT. **Tout cyclo est sensé avoir lu et approuvé le règlement.** participant choisit librement son circuit et en assume la responsabilité.

Une autorisation parentale est exigée pour les **moins de 18 ans** (voir bulletin d'inscription).

Les participants s'engagent à respecter strictement les règles du code de la route, les autres usagers, les consignes des organisateurs, la nature et de l' environnement. Cette randonnée n'est pas une compétition, **le port du casque est obligatoire.**

Pour le VAE, votre engagement vous oblige à utiliser un vélo à assistance électrique conforme aux normes légales de fabrication en vigueur.

En cas de perte, de vol ou d'accident, la responsabilité du club USP Amicale Cyclotourisme ne saurait être engagée.

EN CAS D'URGENCE : S.O.S. 112 – SAMU 15 – POMPIERS 18 / Téléphone du responsable : 06 71 72 84 87.

